

Accueil de loisirs
Maison de l'enfance
49660 TORFOU
Tel : 02 41 64 10 67

VACANCES D'AVRIL-MAI

LES PIRATES



LES JEUX TELEVISES



Horaires d'ouverture :

Accueil possible de 7h00 à 19h00
Inscription à la journée : de 9h00 à 17h00
A la demi journée : de 9h00 à 12h00 **ou** 13h30 à 17h00
Un service cantine de : 12h00 à 13h30

Les responsables de l'accueil de loisirs :

Mme FAVREAU : 02 41 62 76 58
Mme GODARD : 02 41 30 93 97
Mme GABORIT : 02 41 46 54 26

Feuille d'inscription disponible sur le site:

<http://familles-rurales-torfou.eklablog.com/>

Photos des vacances de Février également sur le site.

LES PIRATES

LUNDI 22

Qu'est-ce qu'un pirate ?
Décoration,
conte,
jeux...



MARDI 23

Confection de déguisement de pirates



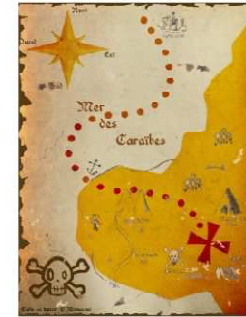
MERCREDI 24

Après-midi :
Sortie au Carnaval des enfants à Cholet
(places limitées)

Venir déguiser sur le thème des pirates

JEUDI 25

Chasse aux trésors



VENDREDI 26

Cuisine : Tête de Pirate



LES JEUX TELEVISES

Tous les matins : petits jeux de société et jeux télévisés les après-midis.
Pour 60 secondes chrono : entraînement aux épreuves le matin.

LUNDI 29

Des copains en or



MARDI 30

60 Secondes Chrono



JEUDI 2

Le Juste prix



VENDREDI 3

In Ze Boîte



TARIFS :

QF	Péricentre prix de l'heure De 7h à 9h, de et de 17h à 19h	Accueil matin De 9 à 12h (3h)	Accueil ap midi De 13h30 à 17h00 (3h30)	Temps du midi Repas apporté 12h à 13h30 (1h30)
0 à 500	1,20€	3,60€	4,20€	1,80€
501 à 720	1,40€	4,20€	4,90€	2,10€
720 à 1000	1,80€	5,40€	6,30€	2,70€
+ de 1000	2,00€	6,00€	7,00€	3,00€
Non adhérent familles rurales	2,40€	7,20€	8,40€	3,60€
Supplément sortie du 24/04/13 (places limitées)	3.00€	3.00€	3.00€	3.00€

Toute demi-heure entamée est due

- **Apporter son repas** (micro-onde sur place) il n'y aura pas de repas commandés
- **Les chèques vacances sont acceptés**
- *Les personnes, dont les enfants ne sont pas scolarisés à l'école de TORFOU, se verront réclamer une participation de 2€ par journée et 1€30 par demi journée. Cette somme correspond à la subvention versée par la commune aux enfants scolarisés à TORFOU à l'association.*
- **Réduction de 20 % pour le 3^{ème} enfant (le 4^{ème} ...) : pour 3 enfants inscrits le même jour...**

INSCRIPTIONS :

Les dossiers d'inscription (fiche d'inscription + règlement) peuvent être déposés à partir du Mardi 02 Avril ou au plus tard le Mercredi 10 Avril, soit au bureau de la périscolaire aux heures d'ouvertures, soit dans la boîte aux lettres.

Si votre enfant n'a pas fréquenté l'accueil de loisirs, merci de vous munir de :
la photocopie de votre numéro allocataire CAF, votre Quotient familial et la photocopie du carnet de santé de votre enfant.

Le règlement des journées, demi-journées, du péricentre et du temps de garde du midi vous sera demandé le jour de l'inscription.

